

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002341400069	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET DE L'EAU REGIE PUBLIQUE DE L'EAU
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE ROUEN METROPOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE DE L'EAU (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	40
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	41
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	42
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	43
A6 - Etat des charges transférées	44
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	45

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	46
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	48
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	49
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	50
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	51
B1.7 - Etat des engagements reçus	52
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	53
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	54

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	55
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	60
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	61

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	62
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	81 260 385,00	81 260 385,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		81 260 385,00	81 260 385,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	36 551 073,00	36 551 073,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		36 551 073,00	36 551 073,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	117 811 458,00	117 811 458,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	37 788 229,00	0,00	40 868 706,00	40 868 706,00	40 868 706,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 093 278,00	0,00	11 341 422,00	11 341 422,00	11 341 422,00
014	Atténuations de produits	9 500 000,00	0,00	9 200 000,00	9 200 000,00	9 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 270 746,00	0,00	1 285 144,00	1 285 144,00	1 285 144,00
Total des dépenses de gestion des services		59 652 253,00	0,00	62 695 272,00	62 695 272,00	62 695 272,00
66	Charges financières	533 700,00	0,00	528 340,00	528 340,00	528 340,00
67	Charges exceptionnelles	2 613 300,00	0,00	2 637 300,00	2 637 300,00	2 637 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	505 000,00		510 000,00	510 000,00	510 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		63 304 253,00	0,00	66 370 912,00	66 370 912,00	66 370 912,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 740 497,00		7 396 123,00	7 396 123,00	7 396 123,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 698 350,00		7 493 350,00	7 493 350,00	7 493 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		14 438 847,00		14 889 473,00	14 889 473,00	14 889 473,00
TOTAL		77 743 100,00	0,00	81 260 385,00	81 260 385,00	81 260 385,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	81 260 385,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	47 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	76 957 500,00	0,00	80 452 085,00	80 452 085,00	80 452 085,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	143 600,00	0,00	120 800,00	120 800,00	120 800,00
Total des recettes de gestion des services		77 193 100,00	0,00	80 707 885,00	80 707 885,00	80 707 885,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	41 000,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		77 234 100,00	0,00	80 740 385,00	80 740 385,00	80 740 385,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	509 000,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		509 000,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
TOTAL		77 743 100,00	0,00	81 260 385,00	81 260 385,00	81 260 385,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	81 260 385,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	14 369 473,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	804 500,00	0,00	932 100,00	932 100,00	932 100,00
21	Immobilisations corporelles	3 615 550,00	0,00	3 919 980,00	3 919 980,00	3 919 980,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 404 616,00	0,00	17 293 993,00	17 293 993,00	17 293 993,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	23 824 666,00	0,00	22 146 073,00	22 146 073,00	22 146 073,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 901 100,00	0,00	13 879 000,00	13 879 000,00	13 879 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	14 907 100,00	0,00	13 885 000,00	13 885 000,00	13 885 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	38 731 766,00	0,00	36 031 073,00	36 031 073,00	36 031 073,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	509 000,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	509 000,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
	TOTAL	39 240 766,00	0,00	36 551 073,00	36 551 073,00	36 551 073,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 551 073,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 625 000,00	0,00	795 000,00	795 000,00	795 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	23 176 919,00	0,00	20 866 600,00	20 866 600,00	20 866 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	24 801 919,00	0,00	21 661 600,00	21 661 600,00	21 661 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	24 801 919,00	0,00	21 661 600,00	21 661 600,00	21 661 600,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 740 497,00		7 396 123,00	7 396 123,00	7 396 123,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 698 350,00		7 493 350,00	7 493 350,00	7 493 350,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	14 438 847,00		14 889 473,00	14 889 473,00	14 889 473,00
	TOTAL	39 240 766,00	0,00	36 551 073,00	36 551 073,00	36 551 073,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 551 073,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	14 369 473,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	40 868 706,00		40 868 706,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 341 422,00		11 341 422,00
014	Atténuations de produits	9 200 000,00		9 200 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 285 144,00		1 285 144,00
66	Charges financières	528 340,00	0,00	528 340,00
67	Charges exceptionnelles	2 637 300,00	50 000,00	2 687 300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	510 000,00	7 443 350,00	7 953 350,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		7 396 123,00	7 396 123,00
Dépenses d'exploitation – Total		66 370 912,00	14 889 473,00	81 260 385,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	81 260 385,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	520 000,00	525 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 879 000,00	0,00	13 879 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	932 100,00	0,00	932 100,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 919 980,00	0,00	3 919 980,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	17 293 993,00	0,00	17 293 993,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		36 031 073,00	520 000,00	36 551 073,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 551 073,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	65 000,00		65 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	80 452 085,00		80 452 085,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	120 800,00		120 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	32 500,00	520 000,00	552 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	80 740 385,00	520 000,00	81 260 385,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	81 260 385,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	795 000,00	0,00	795 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 866 600,00	0,00	20 866 600,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		7 443 350,00	7 443 350,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		7 396 123,00	7 396 123,00
	Recettes d'investissement – Total	21 661 600,00	14 889 473,00	36 551 073,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 551 073,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	37 788 229,00	40 868 706,00	40 868 706,00
604	Achats d'études, prestations de services	140 000,00	140 000,00	140 000,00
605	Achats d'eau	387 400,00	375 000,00	375 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 143 864,00	1 164 898,00	1 164 898,00
6062	Produits de traitement	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	111 500,00	110 430,00	110 430,00
6064	Fournitures administratives	13 500,00	11 000,00	11 000,00
6066	Carburants	210 000,00	221 000,00	221 000,00
6068	Autres matières et fournitures	793 425,00	734 965,00	734 965,00
611	Sous-traitance générale	5 086 347,00	5 296 013,00	5 296 013,00
6132	Locations immobilières	137 450,00	131 950,00	131 950,00
6135	Locations mobilières	104 800,00	103 000,00	103 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	13 000,00	9 000,00	9 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	54 000,00	57 000,00	57 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	629 000,00	630 000,00	630 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	262 100,00	248 980,00	248 980,00
61551	Entretien matériel roulant	225 000,00	239 000,00	239 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	60 500,00	80 500,00	80 500,00
6156	Maintenance	156 100,00	176 900,00	176 900,00
6168	Autres	149 200,00	169 200,00	169 200,00
617	Etudes et recherches	180 000,00	130 000,00	130 000,00
618	Divers	183 720,00	170 927,00	170 927,00
6226	Honoraires	109 700,00	132 000,00	132 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	45 000,00	34 600,00	34 600,00
6231	Annonces et insertions	24 000,00	23 000,00	23 000,00
6236	Catalogues et imprimés	81 100,00	76 150,00	76 150,00
6248	Divers	0,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	11 800,00	11 800,00	11 800,00
6257	Réceptions	8 060,00	7 665,00	7 665,00
6261	Frais d'affranchissement	280 000,00	275 000,00	275 000,00
6262	Frais de télécommunications	178 600,00	170 820,00	170 820,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 300,00	2 600,00	2 600,00
6282	Frais de gardiennage	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	72 000,00	72 000,00	72 000,00
6288	Autres	67 500,00	62 475,00	62 475,00
63512	Taxes foncières	77 963,00	77 533,00	77 533,00
6358	Autres droits	3 000,00	5 500,00	5 500,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	2 400 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
6378	Autres taxes et redevances	24 305 300,00	27 429 800,00	27 429 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 093 278,00	11 341 422,00	11 341 422,00
6411	Salaires, appointements, commissions	10 449 132,00	10 768 942,00	10 768 942,00
6452	Cotisations aux mutuelles	110 000,00	30 000,00	30 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	171 646,00	181 980,00	181 980,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	57 500,00	57 500,00	57 500,00
648	Autres charges de personnel	305 000,00	303 000,00	303 000,00
014	Atténuations de produits (7)	9 500 000,00	9 200 000,00	9 200 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	9 500 000,00	9 200 000,00	9 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 270 746,00	1 285 144,00	1 285 144,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 270 746,00	1 285 144,00	1 285 144,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		59 652 253,00	62 695 272,00	62 695 272,00
66	Charges financières (b) (8)	533 700,00	528 340,00	528 340,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	500 000,00	505 000,00	505 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 300,00	3 340,00	3 340,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6688	Autre	20 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 613 300,00	2 637 300,00	2 637 300,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	300,00	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 100 000,00	2 120 000,00	2 120 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	60 000,00	60 000,00	60 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	453 000,00	457 000,00	457 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	505 000,00	510 000,00	510 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	505 000,00	510 000,00	510 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		63 304 253,00	66 370 912,00	66 370 912,00
023	Virement à la section d'investissement	7 740 497,00	7 396 123,00	7 396 123,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 698 350,00	7 493 350,00	7 493 350,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 648 350,00	7 443 350,00	7 443 350,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		14 438 847,00	14 889 473,00	14 889 473,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		14 438 847,00	14 889 473,00	14 889 473,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		77 743 100,00	81 260 385,00	81 260 385,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	81 260 385,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 340,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	47 000,00	65 000,00	65 000,00
64198	Autres remboursements	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	7 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	76 957 500,00	80 452 085,00	80 452 085,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	31 638 000,00	31 800 000,00	31 800 000,00
70118	Autres ventes d'eau	112 500,00	169 000,00	169 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	2 643 000,00	2 625 000,00	2 625 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	9 349 000,00	9 200 000,00	9 200 000,00
70128	Autres taxes et redevances	147 000,00	2 469 100,00	2 469 100,00
704	Travaux	700 000,00	700 000,00	700 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	17 900 000,00	21 100 000,00	21 100 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	6 400 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
7065	Produits commissions recouvrement assainist	220 000,00	205 500,00	205 500,00
7083	Locations diverses	7 108 000,00	7 222 000,00	7 222 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	150 000,00	170 500,00	170 500,00
7087	Remboursement de frais	590 000,00	790 985,00	790 985,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00	70 000,00	70 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	45 000,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	143 600,00	120 800,00	120 800,00
7588	Autres	143 600,00	120 800,00	120 800,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		77 193 100,00	80 707 885,00	80 707 885,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	41 000,00	32 500,00	32 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	26 000,00	15 000,00	15 000,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	4 000,00	5 000,00	5 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	2 500,00	2 500,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		77 234 100,00	80 740 385,00	80 740 385,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	509 000,00	520 000,00	520 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	509 000,00	520 000,00	520 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		509 000,00	520 000,00	520 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		77 743 100,00	81 260 385,00	81 260 385,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	81 260 385,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040*, *RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	804 500,00	932 100,00	932 100,00
2031	Frais d'études	606 500,00	775 000,00	775 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	198 000,00	157 100,00	157 100,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 615 550,00	3 919 980,00	3 919 980,00
2111	Terrains nus	105 000,00	92 000,00	92 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	50 200,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	75 000,00	40 000,00	40 000,00
21451	Aménagt Bât. d'exploitation sol autrui	415 000,00	415 000,00	415 000,00
2154	Matériel industriel	85 000,00	85 000,00	85 000,00
21561	Service de distribution d'eau	2 520 000,00	2 780 000,00	2 780 000,00
2182	Matériel de transport	158 000,00	144 280,00	144 280,00
2183	Matériel de bureau et informatique	173 850,00	314 400,00	314 400,00
2184	Mobilier	20 000,00	32 600,00	32 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 500,00	16 700,00	16 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	19 404 616,00	17 293 993,00	17 293 993,00
2313	Constructions	1 768 000,00	1 586 000,00	1 586 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	17 636 616,00	15 707 993,00	15 707 993,00
Total des dépenses d'équipement		23 824 666,00	22 146 073,00	22 146 073,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	5 000,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 901 100,00	13 879 000,00	13 879 000,00
1641	Emprunts en euros	1 340 000,00	1 785 000,00	1 785 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 280 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	10 731 100,00	9 254 000,00	9 254 000,00
1681	Autres emprunts	550 000,00	570 000,00	570 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		14 907 100,00	13 885 000,00	13 885 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		38 731 766,00	36 031 073,00	36 031 073,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	509 000,00	520 000,00	520 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	509 000,00	520 000,00	520 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	200 000,00	200 000,00	200 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	45 000,00	50 000,00	50 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	23 500,00	23 500,00	23 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	36 500,00	36 500,00	36 500,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	15 000,00	14 000,00	14 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	183 000,00	190 000,00	190 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		509 000,00	520 000,00	520 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		39 240 766,00	36 551 073,00	36 551 073,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			36 551 073,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 625 000,00	795 000,00	795 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 200 000,00	500 000,00	500 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	425 000,00	295 000,00	295 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	23 176 919,00	20 866 600,00	20 866 600,00
1641	Emprunts en euros	12 445 819,00	11 612 600,00	11 612 600,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	10 731 100,00	9 254 000,00	9 254 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		24 801 919,00	21 661 600,00	21 661 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		24 801 919,00	21 661 600,00	21 661 600,00
021	Virement de la section d'exploitation	7 740 497,00	7 396 123,00	7 396 123,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 698 350,00	7 493 350,00	7 493 350,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	50 000,00	50 000,00
28031	Frais d'études	80 000,00	80 000,00	80 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	37 500,00	37 500,00	37 500,00
28033	Frais d'insertion	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	80 000,00	85 000,00	85 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	7 300,00	8 000,00	8 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	170 000,00	170 000,00	170 000,00
281315	Bâtiments administratifs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	58 500,00	62 000,00	62 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	1 000,00	1 500,00	1 500,00
281451	Aménagt Bât.d'exploitation sol d'autrui	60 000,00	60 000,00	60 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 096 000,00	3 531 000,00	3 531 000,00
28154	Matériel industriel	100 000,00	100 000,00	100 000,00
281561	Service de distribution d'eau	1 791 500,00	2 191 500,00	2 191 500,00
28157	Aménagement matériel industriel	26 500,00	26 500,00	26 500,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	700,00	1 000,00	1 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	27 200,00	27 200,00	27 200,00
2817315	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	59 000,00	59 000,00	59 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 700,00	1 700,00	1 700,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	2 050,00	2 050,00	2 050,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	641 000,00	641 000,00	641 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	35 700,00	35 700,00	35 700,00
281755	Outilsage industriel (mise à disposit°)	6 100,00	6 100,00	6 100,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	16 000,00	16 000,00	16 000,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	2 600,00	2 600,00	2 600,00
28182	Matériel de transport	200 000,00	150 000,00	150 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	80 500,00	80 500,00	80 500,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		14 438 847,00	14 889 473,00	14 889 473,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		14 438 847,00	14 889 473,00	14 889 473,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		39 240 766,00	36 551 073,00	36 551 073,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 551 073,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0 (1)

**LIBELLE : SIG FIABILISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE TRAITEMENT AU CHARBON
ACTIF TRAVAUX USINES DE PRODUCTION FIABILISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
TRAITEMENT AU CHARBON ACTIF TRAVAUX USINES DE PRODUCTION**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 16 179 493,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	157 100,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	157 100,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	314 400,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	314 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	15 707 993,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	15 707 993,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 179 493,00
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2018900759X0001	20/06/2018	25 000 000,00	11 415 000,00	863,24	11 415 000,00	0,00
9619142069	04/06/2019	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
MIR268990EUR	13/07/2005	10 731 012,52	33 818 012,52	0,00	33 818 012,52	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		60 731 012,52	45 233 012,52	863,24	45 233 012,52	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					47 898 480,87									
1641 Emprunts en euros (total)					25 940 610,87									
00778076292w (CONSOMULTI)	CREDIT FONCIER	01/02/2012	01/02/2012	01/02/2013	643 500,00	F	FIXE	2,000	1,945		A	C	N	A-1
1850/001- DEBIT OFFICE (17E-SG	SOCIETE GENERALE	15/12/2017	20/12/2017	20/03/2018	15 000 000,00	F	FIXE	1,390	1,418		T	C	N	A-1
20500102 (FSYMONTV3)	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	15/12/2009	01/01/2010	08/01/2010	34 473,58	F	FIXE	3,250	3,965		A	P	N	A-1
A14099MO (FEP25CAE)	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	23/12/2009	25/12/2009	25/03/2010	1 000 000,00	F	FIXE	2,200	2,217		T	P	N	A-1
CP0152 (2018INVEST)	CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	08/11/2018	15/11/2018	15/02/2019	7 500 000,00	F	FIXE	1,680	1,715		T	C	N	A-1
MIN268097EUR/min228223e/028633	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/09/2001	01/10/2004	01/01/2005	96 569,31	V	EURIBOR3MS	3,571	4,456		T	P	N	A-1
MIN268612EUR/MIN228243/ (2005D	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/12/2003	01/01/2004	01/01/2005	71 700,00	V	EURIBOR12	5,100	3,572		A	X Echéances Progressives	N	A-1
MON268161/MON255550E/0286411 (C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	08/11/2007	01/12/2009	01/12/2010	92 965,74	F	FIXE	4,870	4,871		A	X Libre	N	A-1
MON268174EUR/MON240905E/028642	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	22/06/2006	29/06/2006	01/08/2007	1 427 895,51	F	FIXE	4,310	4,267		A	P	N	A-1
MPH268084EUR/MPH228039E/028631	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2000	01/01/2004	01/01/2005	73 506,73	F	FIXE	4,870	4,866		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					21 957 870,00									

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
LT060202 (SRAPBOOS)	CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	15/09/2006	15/12/2010	15/12/2011	874 200,00	V	TAG3MOIS	3,744	3,122		A	P	N	A-1
MIR 174242EUR (2013CLTR)	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	16/08/2005	15/12/2013	15/12/2014	10 000 000,00	V	EONIA	0,690	0,592		X	F	N	A-1
MIR 174242EUR (REFICLTR11)	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	18/07/2011	01/08/2011	01/01/2014	5 593 910,00	V	EONIA	4,190	1,368		A	X Libre	N	A-1
MIR268184 (ALEGRO2007)	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	18/12/2007	18/12/2007	18/01/2008	1 906 090,00	V	EONIA	4,507	2,594		X	F	N	A-1
MIR268184 ALLEGRO (EMP2006)	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	15/12/2006	19/12/2006	25/12/2018	1 000 000,00	V	EONIA	4,507	2,704		A	C	N	A-1
MIR268184EUR ALLEGRO (REFI2006)	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	18/12/2006	18/12/2006	25/01/2007	2 583 670,00	V	EONIA	4,507	0,908		X	F	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					8 479 013,00									
1681 Autres emprunts (total)					8 479 013,00									
040009A/00 (05E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	10/12/2003	10/10/2005	25/10/2006	41 432,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
044204A/00 (05E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	19/07/2004	10/10/2005	25/10/2006	9 621,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
050300A/00 (05E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2005	10/10/2005	25/10/2006	53 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
050301A/00 (05E0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2005	02/12/2005	02/12/2006	173 250,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
060069A/00 (07E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	06/12/2005	11/04/2007	25/04/2008	234 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
070295A/00 (08E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	03/04/2007	16/07/2008	16/07/2009	987 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
070348A/00 (07E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	28/02/2007	20/09/2007	20/09/2008	13 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
070364A/00 (07E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	25/10/2007	22/08/2007	22/08/2008	14 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1002156A/00 (08E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	19/02/2008	17/12/2008	17/12/2009	308 875,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10094841/01 (2009001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2008	16/12/2009	16/12/2010	336 152,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10164362/01 (11E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/02/2011	15/05/2011	04/05/2012	987 680,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10223531/01 (12E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	25/11/2010	16/02/2012	25/02/2013	1 314 525,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10285941/01 (12E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/11/2011	15/05/2012	25/05/2013	73 140,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10313061/01 (12E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/11/2011	15/10/2012	25/10/2013	1 315 482,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10353261/01 (12E0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012	15/12/2012	25/12/2013	68 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10365141/01 (13E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	12/11/2012	20/02/2013	25/02/2014	530 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10446161/01 2013 (14E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	22/11/2013	30/01/2014	25/01/2015	105 900,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10456301/01 2013 (14E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2013	21/01/2014	25/01/2015	14 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1047239-T2 (17E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	27/02/2014	23/03/2017	23/03/2018	120 069,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10472391/01 (14E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/04/2014	28/05/2014	25/05/2015	135 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10497241/01 (14E0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	25/06/2014	21/08/2014	25/08/2015	33 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10603921/01 (16E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/03/2016	06/12/2016	05/12/2017	66 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1061300 (17E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	09/12/2016	29/08/2017	29/08/2018	1 060 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10615411/01 (16E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/08/2016	06/12/2016	05/12/2017	94 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1066174 (19E002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/12/2018	02/04/2019	02/04/2020	107 062,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1069829 (17E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/05/2017	04/10/2017	04/10/2018	52 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1077502 (19E001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/12/2018	16/04/2019	16/04/2020	13 752,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1081710 (19E003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/03/2019	03/05/2019	03/05/2020	215 173,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					56 377 493,87									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		33 146 893,10					3 643 434,30	362 854,68	0,00	33 920,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		21 819 855,87					1 379 726,36	352 814,08	0,00	25 881,38
00778076292w (CONSUMULTI)	N	0,00	A-1	80 437,50	0,08	F	FIXE	2,000	80 437,50	1 608,75	0,00	0,00
1850/001- DEBIT OFFICE (17E-SG)	N	0,00	A-1	13 500 000,00	17,97	F	FIXE	1,390	750 000,00	186 802,97	0,00	5 907,50
20500102 (FSYMONTV3)	N	0,00	A-1	3 658,64	0,02	F	FIXE	3,250	3 658,64	120,56	0,00	0,00
A14099MO (FEP25CAE)	N	0,00	A-1	664 232,79	15,00	F	FIXE	4,280	37 807,85	27 825,13	0,00	74,48
CP0152 (2018INVEST)	N	0,00	A-1	7 125 000,00	18,87	F	FIXE	1,680	375 000,00	119 288,75	0,00	14 805,00
MIN268097EUR/min228223e/028633	N	0,00	A-1	16 654,15	2,00	V	TAG3MOIS	2,000	7 217,93	279,40	0,00	47,18
MIN268612EUR/MIN228243/ (2005D)	N	0,00	A-1	34 315,24	9,00	V	EURIBOR12	0,111	3 046,16	38,62	0,00	631,34
MON268161/MON255550E/0286411 (N	0,00	A-1	36 678,29	4,92	F	FIXE	4,870	6 819,35	1 786,23	0,00	123,50
MON268174EUR/MON240905E/028642	N	0,00	A-1	345 850,92	2,58	F	FIXE	4,310	110 454,63	14 906,17	0,00	4 252,80
MPH268084EUR/MPH228039E/028631	N	0,00	A-1	13 028,34	2,00	V	EURIBOR3MS	0,000	5 284,30	157,50	0,00	39,58
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		11 327 037,23					2 263 707,94	10 040,60	0,00	8 038,89
LT060202 (SRAPBOOS)	N	0,00	A-1	493 800,00	7,96	V	TAG3MOIS	2,000	52 500,00	10 040,60	0,00	416,78
MIR 174242EUR (2013CLTR)	N	0,00	A-1	5 934 362,16	4,96	V	EONIA	0,000	923 930,30	0,00	0,00	3 549,06
MIR 174242EUR (REFICLTR11)	N	0,00	A-1	3 319 628,78	4,92	V	EONIA	0,000	516 838,29	0,00	0,00	3 620,27
MIR268184 (ALEGRO2007)	N	0,00	A-1	548 479,45	1,96	V	EONIA	0,000	267 472,93	0,00	0,00	158,63
MIR268184 ALLEGRO (EMP2006)	N	0,00	A-1	287 475,37	1,90	V	EONIA	0,000	140 379,78	0,00	0,00	41,52
MIR268184EUR ALLEGRO (REFI2006)	N	0,00	A-1	743 291,47	1,98	V	EONIA	0,000	362 586,64	0,00	0,00	252,63
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 444 111,17					557 833,94	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		4 444 111,17					557 833,94	0,00	0,00	0,00
040009A/00 (05E0003)	N	0,00	A-1	2 762,13	0,78	F	FIXE	0,000	2 762,13	0,00	0,00	0,00
044204A/00 (05E0001)	N	0,00	A-1	641,40	0,78	F	FIXE	0,000	641,40	0,00	0,00	0,00
050300A/00 (05E0002)	N	0,00	A-1	3 573,33	0,78	F	FIXE	0,000	3 573,33	0,00	0,00	0,00
050301A/00 (05E0005)	N	0,00	A-1	11 550,00	0,92	F	FIXE	0,000	11 550,00	0,00	0,00	0,00
060069A/00 (07E0001)	N	0,00	A-1	46 800,00	2,28	F	FIXE	0,000	15 600,00	0,00	0,00	0,00
070295A/00 (08E0001)	N	0,00	A-1	263 360,00	3,54	F	FIXE	0,000	65 840,00	0,00	0,00	0,00
070348A/00 (07E0003)	N	0,00	A-1	2 599,99	2,72	F	FIXE	0,000	866,66	0,00	0,00	0,00
070364A/00 (07E0002)	N	0,00	A-1	2 839,99	2,64	F	FIXE	0,000	946,66	0,00	0,00	0,00
1002156A/00 (08E0003)	N	0,00	A-1	82 366,66	3,96	F	FIXE	0,000	20 591,67	0,00	0,00	0,00
10094841/01 (2009001)	N	0,00	A-1	112 050,70	4,96	F	FIXE	0,000	22 410,13	0,00	0,00	0,00
10164362/01 (11E0001)	N	0,00	A-1	460 917,36	6,34	F	FIXE	0,000	65 845,33	0,00	0,00	0,00
10223531/01 (12E0001)	N	0,00	A-1	701 080,00	7,12	F	FIXE	0,000	87 635,00	0,00	0,00	0,00
10285941/01 (12E0002)	N	0,00	A-1	39 008,00	7,39	F	FIXE	0,000	4 876,00	0,00	0,00	0,00
10313061/01 (12E0003)	N	0,00	A-1	701 590,40	7,77	F	FIXE	0,000	87 698,80	0,00	0,00	0,00
10353261/01 (12E0004)	N	0,00	A-1	36 266,69	7,94	F	FIXE	0,000	4 533,33	0,00	0,00	0,00
10365141/01 (13E0001)	N	0,00	A-1	251 097,75	8,15	F	FIXE	0,000	27 899,75	0,00	0,00	0,00
10446161/01 2013 (14E0002)	N	0,00	A-1	70 600,00	9,08	F	FIXE	0,000	7 060,00	0,00	0,00	0,00
10456301/01 2013 (14E0001)	N	0,00	A-1	9 666,65	9,05	F	FIXE	0,000	966,67	0,00	0,00	0,00
1047239-T2 (17E0003)	N	0,00	A-1	104 059,80	12,23	F	FIXE	0,000	8 004,60	0,00	0,00	0,00
10472391/01 (14E0003)	N	0,00	A-1	90 000,00	9,41	F	FIXE	0,000	9 000,00	0,00	0,00	0,00
10497241/01 (14E0004)	N	0,00	A-1	22 400,00	9,64	F	FIXE	0,000	2 240,00	0,00	0,00	0,00
10603921/01 (16E0001)	N	0,00	A-1	52 800,00	11,93	F	FIXE	0,000	4 400,00	0,00	0,00	0,00
1061300 (17E0001)	N	0,00	A-1	918 666,66	12,66	F	FIXE	0,000	70 666,67	0,00	0,00	0,00
10615411/01 (16E0002)	N	0,00	A-1	75 840,00	11,93	F	FIXE	0,000	6 320,00	0,00	0,00	0,00

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1066174 (19E002)	N	0,00	A-1	107 062,00	14,25	F	FIXE	0,000	7 137,47	0,00	0,00	0,00
1069829 (17E0002)	N	0,00	A-1	45 586,66	12,76	F	FIXE	0,000	3 506,67	0,00	0,00	0,00
1077502 (19E001)	N	0,00	A-1	13 752,00	14,29	F	FIXE	0,000	916,80	0,00	0,00	0,00
1081710 (19E003)	N	0,00	A-1	215 173,00	14,34	F	FIXE	0,000	14 344,87	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		37 591 004,27					4 201 268,24	362 854,68	0,00	33 920,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	44	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	37 591 004,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	18/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Seuil d'amortissement sur un an : 600 € TTC	1	08/10/2018
L	Seuil d'amortissement sur un an : 500 € HT (services assujettis à TVA)	1	08/10/2018
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	08/10/2018
L	Etudes non suivies de réalisation	5	08/10/2018
L	Logiciels	2	08/10/2018
L	Voitures	5	08/10/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	08/10/2018
L	Véhicules autonomes d'expérimentation	3	08/10/2018
L	Mobilier	10	08/10/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	08/10/2018
L	Matériel informatique	5	08/10/2018
L	Matériel classique	6	08/10/2018
L	Installations et appareils de chauffage	15	08/10/2018
L	Appareils de levage - ascenseurs	15	08/10/2018
L	Appareils de laboratoire	5	08/10/2018
L	Equipements de garage et ateliers	10	08/10/2018
L	Equipements des cuisines	10	08/10/2018
L	Installations de voirie	25	08/10/2018
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	08/10/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	08/10/2018
L	Bâtiments	50	08/10/2018
L	Bâtiments légers, abris	10	08/10/2018
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	08/10/2018
L	Réseaux câblés	25	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour le financement de bâtiments ou d'installations	30	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	08/10/2018
L	Ouvrages pour le captage, le transport et le traitement de l'eau	60	08/10/2018
L	Canalisations d'adduction d'eau	60	08/10/2018
L	Installations de traitement de l'eau potable	15	08/10/2018
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage et de ventilation	15	08/10/2018
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc) et de comptage	6	08/10/2018
L	Bâtiments	50	08/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	510 000,00		4 408 000,00	4 918 000,00	3 891 590,98	1 026 409,02
Admission non valeur	510 000,00		4 408 000,00	4 918 000,00	3 891 590,98	1 026 409,02
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	510 000,00		4 408 000,00	4 918 000,00	3 891 590,98	1 026 409,02

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 145 000,00	I 5 145 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 625 000,00	4 625 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 785 000,00	1 785 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 270 000,00	2 270 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	570 000,00	570 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		520 000,00	520 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	520 000,00	520 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 145 000,00	0,00	0,00	5 145 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 839 473,00	III 14 839 473,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		14 839 473,00	14 839 473,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	80 000,00	80 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	37 500,00	37 500,00
28033	Frais d'insertion	2 500,00	2 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	85 000,00	85 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	8 000,00	8 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	170 000,00	170 000,00
281315	Bâtiments administratifs	20 000,00	20 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	62 000,00	62 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	1 500,00	1 500,00
281451	Aménagt Bât.d'exploitation sol d'autrui	60 000,00	60 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 531 000,00	3 531 000,00
28154	Matériel industriel	100 000,00	100 000,00
281561	Service de distribution d'eau	2 191 500,00	2 191 500,00
28157	Aménagement matériel industriel	26 500,00	26 500,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 000,00	1 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	27 200,00	27 200,00
2817315	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	59 000,00	59 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 700,00	1 700,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	2 050,00	2 050,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	641 000,00	641 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	35 700,00	35 700,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	6 100,00	6 100,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	16 000,00	16 000,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	2 600,00	2 600,00
28182	Matériel de transport	150 000,00	150 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	80 500,00	80 500,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	25 000,00	25 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	7 396 123,00	7 396 123,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	14 839 473,00	0,00	0,00	0,00	14 839 473,00
---	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 145 000,00
Ressources propres disponibles	IV	14 839 473,00
Solde	V = IV – II (6)	9 694 473,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	4 564 122,92
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	4 564 122,92
Recettes réelles de fonctionnement	II	80 740 385,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,65
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
45 Traitement au charbon actif	0,00	5 065 000,00	5 065 000,00	0,00	500 000,00	4 565 000,00
47 Travaux usines de production	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	0,00	750 000,00	3 950 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,00	19,00	14,00	1,00	15,00
Adjoint administratif territorial	C	5,00	0,00	5,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		202,00	0,00	202,00	54,00	141,00	195,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	22,00	0,00	22,00	22,00	0,00	22,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maitrise territorial	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Agent de maitrise territorial principal	C	15,00	0,00	15,00	16,00	0,00	16,00
Cadre		17,00	0,00	17,00	0,00	13,00	13,00
Cadre de direction		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Cadre supérieur		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur territorial	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Ingénieur territorial en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur territorial en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur territorial principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ouvrier employé		77,00	0,00	77,00	0,00	75,00	75,00
Technicien		23,00	0,00	23,00	0,00	23,00	23,00
Technicien supérieur		18,00	0,00	18,00	0,00	18,00	18,00
Technicien supérieur maitrise		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien territorial	B	6,00	0,00	6,00	2,00	3,00	5,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		221,00	0,00	221,00	68,00	142,00	210,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	403	0,00	3-3-2°	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	378	0,00	3-3-2°	CDI
Agent de maitrise territorial	C	TECH	426	0,00	3-3-2°	CDI
Attaché territorial principal	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDI
Cadre		TECH		0,00	A privé	CDI
Cadre de direction		TECH		0,00	A privé	CDI
Cadre supérieur		TECH		0,00	A privé	CDI
Ingénieur territorial	A	TECH	624	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur territorial en chef hors classe	A	TECH	1027	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur territorial principal	A	TECH	558	0,00	3-3-2°	CDI
Ouvrier employé		TECH		0,00	A privé	CDI
Technicien		TECH		0,00	A privé	CDI
Technicien supérieur		TECH		0,00	A privé	CDI
Technicien supérieur maitrise		TECH		0,00	A privé	CDI
Technicien territorial	B	TECH	358	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien territorial	B	TECH	478	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien territorial	B	TECH	617	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 108 allée F Mitterrand CS50589 76006 ROUEN cedex (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/02/2009 - Délégation de service public - Jumièges - Le Mesnil Sous Jumièges	Lyonnaise des Eaux France			0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 29/06/2016 - ACTIONS	AGENCE France LOCALE	Etablissement de crédit	Société anonyme à conseil d administration	244 500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALTHABE Frédéric	
------------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .